



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**PROCÈS-VERBAL** de la session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue 18 août 2020 à 16 h 30 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Alain Thibault, préfet et maire de la ville de Port-Cartier  
Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles  
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier  
Monsieur Mario Gaumont, conseiller, ville de Port-Cartier

---

**Ouverture de la session**

Le préfet, Alain Thibault, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

**2020-08-490**

**Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 août 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 août 2020 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

**2020-08-491**

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 16 juin 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 16 juin 2020 tel que présenté."

**2020-08-492**

**Adoption du règlement n° 02-2020 - Règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires ainsi que de délégation**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le règlement n° 02-2020 - Règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires ainsi que de délégation"

2020-08-493

**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 11 août 2020**

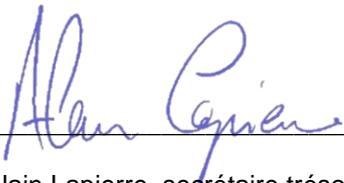
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 11 août 2020, de 179 062.22 \$".

(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2020-08-494

**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 11 août 2020**

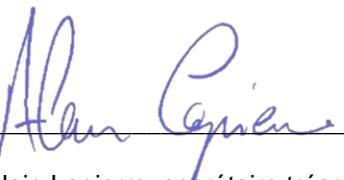
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 11 août 2020, de 48 367.10 \$".

(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2020-08-495

**Adoption de la politique d'approvisionnement et d'achat écoresponsable MRC de Sept-Rivières**

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique d'approvisionnement et d'achat écoresponsable MRC de Sept-Rivières telle que présentée."

2020-08-496

**Adoption de la politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations MRC de Sept-Rivières**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations MRC de Sept-Rivières telle que présentée."

2020-08-497

**Adoption de la politique de gestion contractuelle MRC de Sept-Rivières**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique de gestion contractuelle MRC de Sept-Rivières telle que présentée."

2020-08-498

**Adoption de la politique soutien pour améliorer les milieux de vie 2020-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique soutien pour améliorer les milieux de vie 2020-2021 telle que présentée."

2020-08-499

**Adoption de la politique soutien Fonds rural 2020-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique soutien Fonds rural 2020-2021 telle que présentée."

2020-08-500

**Adoption de la politique soutien aux entreprises incluant l'économie sociale 2020-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique soutien aux entreprises incluant l'économie sociale 2020-2021 telle que présentée."

2020-08-501

**Adoption de la politique sur l'utilisation des véhicules et équipements municipaux**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique sur l'utilisation des véhicules et équipements municipaux telle que présentée."

2020-08-502

**Octroi du contrat – Démarche d'équité salariale**

ATTENDU QUE la MRC souhaite respecter ses obligations en matière d'équité salariale;

ATTENDU l'offre de service reçue en date de juin 2020 de la firme Mallette.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour la démarche d'équité salariale est octroyé à l'entreprise Mallette et ce, pour un montant maximal de 5 500 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire MRC – Gestion du personnel;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

**2020-08-503**

**Octroi du contrat - Achat d'équipements informatique "Webcam"**

ATTENDU QUE la MRC désire procéder à l'achat de 5 systèmes de caméra avec micro intégré;

ATTENDU LA soumission #110860 reçue de la firme Genesis intégration.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour achat d'équipements informatique "Webcam" est octroyé à l'entreprise Genesis intégration et ce, au montant de 1 016 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire MRC Ameublement et équipement;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

**2020-08-504**

**Octroi du contrat - ING92020-3200 Contrat de déneigement du chemin d'accès au Lac Daigle, chemin périphérique du Lac et stationnement du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois**

ATTENDU QUE la ville de Sept-Îles et la MRC ont convenu que la ville de Sept-Îles procéderait à un appel d'offre au nom des deux organisations pour les services d'entretien d'hiver, à savoir le déneigement et le déglacage du chemin d'accès et de la route périphérique du Lac Daigle ainsi que le stationnement du centre communautaire;

ATTENDU QUE le rapport d'ouverture de soumissions ING-2020-3200 déposé par la ville de Sept-Îles en date du 7 juillet 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour ING92020-3200 Contrat de déneigement du chemin d'accès au Lac Daigle, chemin périphérique du Lac et stationnement du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois est octroyé à l'entreprise Construction Polaris CMM inc. et ce, au montant total de 197 306.50 \$, excluant les taxes applicables pour la période couvrant de l'automne 2020 au printemps 2025;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire TNO Lac Walker - Déneigement;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

**2020-08-505**

**Embauche pour pourvoir au poste de coordonnatrice territoriale**

ATTENDU l'entente conclue avec la Fondation Lucie et André Chagnon et les MRC de la Côte-Nord pour l'embauche de coordonnateurs territoriaux;

ATTENDU QUE le coordonnateur territorial aura comme tâches et responsabilité : d'animer les partenaires en développement social et des communautés sur le territoire de la MRC et de soutenir l'avancement des travaux de la table régionale TSQ-vie 09 et favoriser la coordination entre les territoires

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche de Rachel Gagnon pour pourvoir au poste de coordonnatrice territoriale ;

QUE la date d'entrée en poste soit le 31 août 2020;

QUE la MRC de Sept-Rivières consent à Rachel Gagnon le salaire et les avantages sociaux en vertu du contrat proposé en date du 30 juin 2020;

QUE la MRC de Sept-Rivières confirme la mise en application de la Politique salariale en attribuant la classe 3, échelon 4 à Rachel Gagnon ;

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat d'embauche."

**2020-08-506**

**Autorisation de renouvellement de l'entente de gestion du Centre communautaire Jean-Luc Lefrançois du Lac Daigle**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières est propriétaire du bâtiment « Centre communautaire Jean-Luc Lefrançois » au lac Daigle;

ATTENDU QUE la MRC désire confier la gestion du centre à un organisme du milieu;

ATTENDU QUE l'association communautaire du lac Daigle est un organisme à but non lucratif;

ATTENDU QUE le protocole actuel est échu depuis le 30 avril 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Alain Thibault, préfet, et monsieur Alain Lapierre, directeur général, à signer le protocole d'entente de gestion du centre communautaire avec l'association communautaire du lac Daigle concernant l'exploitation du Centre communautaire Jean-Luc Lefrançois;

QUE le conseil de la MRC accorde sous réserve de l'accomplissement des obligations imposées par la signature du protocole une subvention de 1 300 \$ à l'association communautaire du lac Daigle afin de leur permettre d'assumer certains frais reliés à l'exploitation du centre;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO Lac-Walker – Subvention organisme de loisirs et cultures »."

**2020-08-507**

**Octroi du contrat - Offre de services - Transphère - Payables aux fournisseurs**

ATTENDU QUE la MRC désire faciliter le paiement à ses fournisseurs;

ATTENDU QUE les offres de services 1MRCS50-008376-JQ1 et 1MRCS50-008373-JQ1 reçues de PG Solutions en date du 14 juillet 2020;

ATTENDU QUE la durée des ententes est de 36 mois et prévoit des frais par transactions en fonction du volume et institutions financières.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE les contrats pour les services - Transphère - Payables aux fournisseurs est octroyé à l'entreprise PG Solutions et ce, au montant de 400 \$ excluant les taxes applicables pour l'installation;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le directeur général et la directrice des finances à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

**2020-08-508**

**Octroi du contrat – Support à vélo**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour Support à vélo est octroyé à l'entreprise Equiparc et ce, au montant de 2 025 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire MRC – entretien et réparation 1166 Laure;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

**2020-08-509**

**Adoption d'un projet retenu dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité (FQIS)**

ATTENDU QUE le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières ont signé une entente qui a pour objet de favoriser la mise en place de projets innovateurs ou inspirés des meilleures pratiques qui permettront de lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

ATTENDU LES recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « FAS-2020-04 L'Envol-Maison de la Famille - Ateliers parent-enfant 2021-2022 » retenu et présenté dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité en accordant une aide financière de 25 143.50 \$;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire "MRC - projets fonds (FQIS);

QUE le directeur général soit autorisé à signer tous les documents s'y rapportant."

**2020-08-510**

**Adoption d'un projet retenu dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité (FQIS)**

ATTENDU QUE le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières ont signé une entente qui a pour objet de favoriser la mise en place de projets innovateurs ou inspirés des meilleures pratiques qui permettront de lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

ATTENDU LES recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « FAS-2020-03 L'Envol-Maison de la Famille - Ressources de proximité pour parents 2020-2022 » retenu et présenté dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité en accordant une aide financière de 58 751 \$;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire "MRC - projets fonds (FQIS);

QUE le directeur général soit autorisé à signer tous les documents s'y rapportant."

**2020-08-511**

**Adoption d'un projet retenu dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité (FQIS)**

ATTENDU QUE le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières ont signé une entente qui a pour objet de favoriser la mise en place de projets innovateurs ou inspirés des meilleures pratiques qui permettront de lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

ATTENDU les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « FAS-2020-02 L'Âtre de Sept-Îles - Travailleur de proximité 25-55 ans 2020-2022 » retenu et présenté dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales – Alliances pour la solidarité en accordant une aide financière de 60 000 \$;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire "MRC - projets fonds (FQIS);

QUE le directeur général soit autorisé à signer tous les documents s'y rapportant."

**2020-08-512**

**Travaux de raccordement au réseau de fibre optique 1166 boulevard Laure**

ATTENDU QUE la MRC a fait l'acquisition en juin 2019 du 1152 et 1166 boulevard Laure;

ATTENDU QUE la MRC possède un contrat avec la ville de Sept-Îles pour ses services informatiques;

ATTENDU QUE la MRC a fait une demande à la ville de Sept-Îles et à la commission scolaire du Fer (maintenant Centre de services scolaire du Fer) pour être raccordé au réseau de fibre optique;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire du Fer a facturé la ville pour les services de télécommunications en juin 2020 et que suite à cette facture la ville de Sept-Îles a émis à son tour en août 2020 une facture portant le numéro 31822 au montant net de 28 293.61 \$ pour couvrir les frais de raccordement au réseau de fibre optique.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le paiement de la facture numéro 31822 au montant de 28 293.61 \$ à la ville de Sept-Îles afin de relier les bureaux de la MRC au réseau de fibre optique;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « MRC – Aménagement du 1166 boulevard Laure ».

2020-08-513

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-447 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-447 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-447 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2020-08-514

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-448 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-448 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-448 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2020-08-515

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2020-449 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2020-449 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2020-449 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2020-08-516

**Octroi du contrat - Remplacement des portes arrière du 1166, boulevard laure**

ATTENDU LA soumission numéro 433 reçue en date du 12 août 2020 de l'entreprise Portes et Fenêtres Côte-Nord pour le remplacement et l'installation de deux portes arrière du 1166, boulevard Laure ainsi que l'installation d'une main courante dans l'escalier;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour remplacement des portes arrières du 1166 boulevard Laure et de l'installation d'une main courante d'escalier est octroyé à l'entreprise Portes et Fenêtres Côte-Nord et ce, au montant de 7 767.50 \$ excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire MRC-Entretien et réparation;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2020-08-517

**Campagne finale CombattezLeFléau 2020 - Dépotoirs clandestins**

ATTENDU l'offre de service # 2019-S179 de Optik360 reçue en date du 9 octobre 2019 concernant la campagne publicitaire CombattezLeFléau.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le contrat de service pour la campagne finale publicitaire CombattezLeFléau concernant les dépotoirs clandestins est octroyé à l'entreprise Optik360 et ce, au montant de 18 615 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « MRC - PGMR – SENSIBILISATION »;

QUE la MRC de Sept-Rivières facture, à la fin du contrat, les villes selon les quotes-parts en vigueur;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2020-08-518

**Contrat outils résiduels de communications auprès des ICI**

ATTENDU l'offre de service # 2019-S188 et 2019-S189 de Optik360 reçue en date du 17 octobre 2019 concernant la production de matériel nécessaire au publipostage et à la communication auprès des ICI.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le contrat de service pour la production de matériel nécessaire au publipostage et à la communication auprès des ICI. est octroyé à l'entreprise Optik360 et ce, au montant de 9 930 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « MRC - PGMR – SENSIBILISATION »;

QUE la MRC de Sept-Rivières facture, à la fin du contrat, les villes selon les quotes-parts en vigueur;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet et le directeur général à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2020-08-519

**Transport aérien**

ATTENDU QUE le constat unanime à l'effet qu'au Québec, le coût prohibitif des billets d'avion est un frein au développement de nos régions;

ATTENDU QUE ces prix prohibitifs font en sorte que des citoyens choisissent d'utiliser leur voiture pour leurs rendez-vous médicaux dans les grands centres, même en saison hivernales, passant des dizaines d'heures sur la route, dans des conditions souvent difficiles;

ATTENDU QUE le transport aérien représente pour une majorité de Québécois un besoin essentiel et non un luxe;

ATTENDU QUE le système actuel, axé sur la loi du marché est un échec total, la libre concurrence n'ayant jamais conduit à des prix raisonnables pour les utilisateurs du transport aérien inter-région;

ATTENDU QUE nos gouvernements versent régulièrement d'importantes subventions à un système d'aviation qui échoue dans sa capacité à être accessible et dans son rôle de contribuer au développement des régions;

ATTENDU QU'il y a présentement un projet de coopérative québécoise, à but non lucratif, visant essentiellement la mise en place d'une desserte aérienne pan québécoise, offrant des tarifs très abordables, le projet TREQ;

ATTENDU QUE le modèle coopératif a fait ses preuves au Québec et partout dans le monde;

ATTENDU QUE ce projet structurant aura nécessairement pour effet de transformer profondément et positivement le transport aérien au Québec, le mettant au service des populations et qu'il sera porté par

ses membres soit la population du Québec, en assurant une pérennité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières s'engage à soutenir ce projet novateur et structurant qu'est le projet TREQ et en fasse la promotion auprès de sa population;

QUE la MRC de Sept-Rivières demande aux gouvernements du Québec de prendre tous les moyens nécessaires afin de permettre au projet TREQ de voir le jour;

DE demander au gouvernement fédéral de considérer le projet dans ces différents programmes de subventions;

DE demander au gouvernement du Québec de fixer un prix plancher pour le prix des billets d'avion, mettant un terme à la concurrence déloyale vécue au cours des dernières décennies, laquelle a toujours empêché la saine concurrence et ce au détriment des utilisateurs, les citoyens du Québec;

D'acheminer cette résolution au Premier Ministre du Québec, M. François Legault, au Ministre des Transports, M. François Bonnardel, au Premier Ministre du Canada, M. Justin Trudeau et son Ministre des Transports, M. Marc Garneau, aux Ministres et au députés de la région concernée par la présente ainsi qu'aux présidents des comités d'aviation de l'UMQ et de la FQM. "

2020-08-520

**Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 18 août 2020 soit levée à 16 h 55."



Alain Thibault  
Préfet



Alain Lapierre  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Alain Thibault  
Préfet

# ANNEXE A

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 11 AOÛT 2020**

<b>1. CAROLINE CLOUTIER</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2020 .....	138.34 \$
<b>2. NANCY FOURNIER</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2020 .....	42.00 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2020 .....	42.00 \$
<b>3. MIREILLE GAGNON</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2020 .....	92.73 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2020 .....	47.36 \$
<b>4. ALAIN LAPIERRE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2020 .....	29.50 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2020 .....	34.56 \$
<b>5. MBEGOU FAYE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin 2020 .....	6.00 \$
Réf. : -Frais de repas; Inspection du 09, 22 et 30 juillet 2020 .....	75.00 \$
<b>6. HERVÉ DÉRAPAS</b>	
Réf. : -Frais de repas; Inspection du 22 juin 2020 .....	25.00 \$
Réf. : -Frais de repas; Inspection du 09, 22 et 30 juillet 2020 .....	75.00 \$
<b>7. MARIO GAUMONT</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour session du 16 juin 2020 .....	65.80 \$
<b>8. CAROLE CHEVARIE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour session du 16 juin 2020 .....	65.80 \$
<b>9. HYDRO-QUÉBEC</b>	
Réf. : -Électricité du 29 mai 2020 au 29 juillet 2020.....	1 955.22 \$
<b>10. RECEVEUR GÉNÉRAL</b>	
Réf. : -Cotisations pour juin 2020.....	7 881.62 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2020.....	7 833.91 \$
<b>11. MINISTRE DU REVENU</b>	
Réf. : -Cotisations pour juin 2020.....	19 445.08 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2020.....	18 963.80 \$
Réf. : -Déclaration TPS et TVQ à payer au 30 juin 2020.....	15 542.13 \$
<b>12. CARRA</b>	
Réf. : -Cotisations pour juin 2020.....	794.20 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2020.....	593.66 \$
<b>13. AON HEWITT</b>	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, juin 2020.....	9 038.70 \$
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, juillet 2020.....	9 073.56 \$
<b>14. PME+</b>	
Réf. : -Note de crédit Assurance-collective pour avril-mai 2020 (L'Union-Vie).....	-1 035.94 \$
Réf. : -Assurance-collective pour juillet 2020 (L'Union-Vie).....	7 543.98 \$
Réf. : -Assurance-collective pour août 2020 (L'Union-Vie).....	7 616.05 \$
<b>15. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES</b>	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juillet 2020.....	3 413.07 \$
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de août 2020.....	3 413.07 \$
<b>16. TELUS MOBILITÉ</b>	
Réf. : -Frais cellulaires pour juillet 2020.....	125.01 \$
Réf. : -Frais cellulaires pour août 2020.....	120.28 \$

<b>17. TELUS QUEBEC</b>	
Réf. : -Services du 10 juillet 2020 au 9 août 2020.....	43.16 \$
Réf. : -Services du 10 août 2020 au 9 septembre 2020.....	43.23 \$
<b>18. BELL MOBILITÉ</b>	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 juin 2020).....	34.50 \$
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 juillet 2020).....	34.50 \$
<b>19. COGECO CONNEXION</b>	
Réf. : -Frais pour juillet 2020.....	68.93 \$
Réf. : -Frais pour août 2020.....	68.93 \$
<b>20. SERVICE DE CARTES DESJARDINS</b>	
Réf. : -Frais marchands pour juin 2020.....	86.50 \$
<b>21. GLOBALPAYMENTS</b>	
Réf. : -Frais marchands pour juin et juillet 2020.....	223.75 \$
<b>22. PAGES JAUNES</b>	
Réf. : -Facturation pour juin 2020.....	119.38 \$
Réf. : -Facturation pour juillet 2020.....	119.38 \$
<b>23. VISA DESJARDINS</b>	
Réf. : -Oriental du Nord; repas rencontre avec préfet du 2 juin 2020.....	52.00 \$
Réf. : -Canadian Tire; articles terrassement.....	289.68 \$
Réf. : -Wal-Mart; articles ménager.....	45.46 \$
Réf. : -La chambre de commerce de Sept-Iles; adhésion annuelle.....	426.56 \$
Réf. : -Sept-Iles Hyundai; entretien véhicule Kona.....	45.94 \$
Réf. : -Genesis; achat caméra Webcam.....	1 168.15 \$
Réf. : -Maxi; achats divers bureau.....	86.61 \$
<b>24. BANQUE NATIONALE</b>	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juin 2020.....	25.00 \$
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juillet 2020.....	25.00 \$
<b>25. BMO GROUPE FINANCIER</b>	
Réf. : -Frais pour service de paiement de factures, juin 2020.....	28.74 \$
Réf. : -Frais pour service de paiement de factures, juillet 2020.....	28.74 \$
Réf. : -Frais pour service de paiement de factures, août 2020.....	28.74 \$
<b>26. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	
Réf. : -Copies facturables, imprimante bureau ADMIN au 28 juin 2020.....	90.56 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante bureau ADMIN au 28 juillet 2020.....	63.06 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante bureau ECOPATROUILLE au 28 juin 2020.....	87.84 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante bureau ECOPATROUILLE au 28 juillet 2020.....	48.98 \$
Réf. : -Frais de base trimestriel; bac de déchiquetage de documents au 700 boul.laure.....	78.87 \$
<b>27. PÉTROLES IRVING</b>	
Réf. : -Essences camion, juin 2020.....	162.89 \$
Réf. : -Essences camion, juillet 2020.....	401.34 \$
<b>28. PROMOTEK</b>	
Réf. : -Rapport mai 2020.....	500.27 \$
Réf. : -Loquet de remplacement Hoffman.....	41.39 \$
Réf. : -Rapport juin 2020.....	512.48 \$
<b>29. TRANSUNION DU CANADA</b>	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, mai 2020.....	241.82 \$
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, juin 2020.....	223.05 \$
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, juillet 2020.....	223.05 \$
<b>30. ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD</b>	
Réf. : -Cotisation annuelle.....	50.00 \$
Réf. : -Aide financière - Année 2020-2021.....	1 000.00 \$
<b>31. DELOITTE</b>	
Réf. : -Déclaration de revenus au 31-12-2019.....	563.38 \$
<b>32. GROUPTech</b>	
Réf. : -Installation d'un compteur d'eau au 1166 Boul.Laure.....	3 161.81 \$

<b>33. PG SOLUTIONS INC</b>	
Réf. : -Formation du 25 juin 2020 ; perfectionnement et ajustement.....	804.83 \$
Réf. : -Impression de chèques fournisseurs.....	302.27 \$
<b>34. LG4 ARCHITECTURE</b>	
Réf. : -Services suppl.; déficiences contrat Réaménagement intérieur 1166 Boul.Laure.....	6 067.80 \$
<b>35. PIERRÔT L'ENTREPÔT</b>	
Réf. : -Location local #16, juillet et août 2020.....	551.88 \$
<b>36. BESNIER DION RONDEAU</b>	
Réf. : -Services rendus et honoraires- Carrières et sablières.....	86.23 \$
<b>37. LES JARDINS DE GALLIX INC</b>	
Réf. : -Plantes extérieures.....	906.58 \$
<b>38. SIGNALISATION M.R. INC</b>	
Réf. : -Enseigne panneau; carrières et sablières.....	191.90 \$
<b>39. SPI SÉCURITÉ INC</b>	
Réf. : -Achat de vêtement de sécurité; écopatrouille.....	275.23 \$
<b>40. STAPLES</b>	
Réf. : -Achat de fournitures de bureau.....	436.86 \$
<b>41. MUNICIPALITÉ TNO LAC WALKER</b>	
Réf. : -Remboursement de TPS/TVQ au 30 juin 2020.....	1 914.01 \$
<b>42. CTASI INC.</b>	
Réf. : -Contribution Interbus, janvier à juin 2020.....	25 250.00 \$
<b>43. VITRERIE NORCRISTAL (1982) INC</b>	
Réf. : -Fournir et installer une cloison vitrée et un Lexan; bureau secrétariat et accueil.....	2 027.01 \$
<b>44. BRASSARD BURO INC</b>	
Réf. : -Achat ameublement.....	819.77 \$
<b>45. LAUREMAT</b>	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique (7 coupons).....	245.00 \$
<b>46. FP TELESET</b>	
Réf. : -Achat timbres postes.....	1 149.75 \$
<b>47. CLUB DE GOLF STE-MARGUERITE</b>	
Réf. : -Aide financière - acquisition de voitures.....	5 000.00 \$
<b>48. AGITOUR CÔTE-NORD INC</b>	
Réf. : -FRR-AMV-2019-04, Premier versement.....	4 533.00 \$
<b>49. KAROL-ANN BÉRUBÉ</b>	
Réf. : -Subvention bac de compostage.....	35.00 \$
<b>50. GESTION JB-CEL INC</b>	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique (12 coupons).....	420.00 \$
<b>51. JEANNOT LANGFORD</b>	
Réf. : -Services rendus dossiers SHQ.....	4 444.94 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES.....</b>	<b>179 062.22 \$</b>

# ANNEXE B

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**TNO LAC-WALKER AU 11 AOÛT 2020**

<b>1. MRC DE SEPT-RIVIERES</b>	
Réf. : -Dépenses partageables pour juillet 2020.....	16 713.00 \$
Réf. : -Dépenses partageables pour août 2020.....	16 713.00 \$
<b>2. COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE</b>	
Réf. : -Gestion du rôle, juillet 2020.....	2 425.97 \$
Réf. : -Gestion du rôle, août 2020.....	2 425.97 \$
<b>3. HYDRO-QUÉBEC</b>	
Réf. : -Éclairage public pour juin 2020.....	648.15 \$
Réf. : -Éclairage public pour juillet 2020.....	669.76 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire, 2 mai au 2 juillet 2020 .....	254.67 \$
<b>4. CONSEIL INNU TAKUAIKAN</b>	
Réf. : -Cueillette et transport des MR, Recyclables, juin 2020.....	1 832.38 \$
Réf. : -Cueillette et transport des MR, Recyclables, juillet 2020.....	1 832.38 \$
<b>5. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE</b>	
Réf. : -Réception de matières recyclables, juin 2020.....	133.24 \$
<b>6. VILLE DE SEPT-ÎLES</b>	
Réf. : -Cueillette matières déposées, mai 2020.....	560.74 \$
Réf. : -Cueillette matières déposées, juin 2020.....	420.56 \$
Réf. : -Cueillette matières déposées, juillet 2020.....	492.66 \$
<b>7. PG SOLUTIONS INC</b>	
Réf. : -Formation du 11 juin 2020; Cycle du rôle d'évaluation.....	287.44 \$
Réf. : -Impression de chèques fournisseurs.....	302.27 \$
<b>8. COMBEQ</b>	
Réf. : -Abonnement magazine Bâtivert.....	20.70 \$
<b>9. BESNIER DION RONDEAU AVOCATS</b>	
Réf. : -Services rendus et honoraires, dossier #0660-7.....	143.72 \$
<b>10. LES LOCATIONS DE L'ANSE DE SEPT-ILES INC</b>	
Réf. : -Service de balai; chemin du Lac Daigle.....	1 293.47 \$
<b>11. FORMULES MUNICIPALES</b>	
Réf. : -Achat de papeterie (permis de construction).....	166.66 \$
<b>12. DELOITTE</b>	
Réf. : -Audit Recyc-Qc au 31 décembre 2019.....	827.82 \$
<b>13. GLOBAL PAYMENTS</b>	
Réf. : -Frais marchands (TPV) du mois de juillet 2020.....	202.54 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES.....</b>	<b>48 367.10 \$</b>